

DÉLIBÉRATION N°DL20240024 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 08/03/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 24 présents, 15 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA (à partir de 19h); M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT (à partir de 19h53); Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h16); M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY (à partir de 18h54); M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 0h00) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VILLEDIEU (à partir de 19h38); M. Raphaël BERNOU (à partir de 18h42); Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h) ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER (jusqu'à 23h27)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Stéphanie CALACIURA a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 19h)
M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (jusqu'à 19h53)
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT (à partir de 23h16)
Mme Michelle DUVERNAY a donné procuration à Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 18h54)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Geneviève MASSACRIER (à partir de 0h00)
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN
Mme Florence VANELLE a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 19h38)
Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Régis CADEGROS
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE
M. Raphaël BERNOU a donné procuration à Mme Dudu TOPALOGLU (jusqu'à 18h42)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
M. Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD
M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (à partir de 23h27)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) - ACTUALISATION AU BUDGET PRIMITIF 2024

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

Par délibération n°DL20230003 du 30 janvier 2023, le conseil municipal a voté une autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) n°1050, comprenant les 8 opérations d'amélioration du cadre de vie ci-dessous :

- L'église Notre Dame
- L'Hôtel Dieu
- La Chapelle des Maristes
- Le complexe sportif Vincendon
- Le centre social du Creux
- L'école du Chatelard
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Les abords Nord de Novaciéries.

La commune souhaite continuer à réaliser des projets d'envergure, tout en s'adaptant aux contraintes économiques nationales actuelles.

Dans cette optique, et afin de tenir compte de l'avancement des opérations, il convient de modifier cette AP/CP comme suit :

LIBELLE OPERATION	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	TOTAL
EGLISE NOTRE DAME	0	620 000			620 000
HOTEL DIEU	509 008	1 504 000	3 296 000	620 000	5 929 008
CHAPELLE DES MARISTES	51 577				51 577
COMPLEXE VINCENDON	621 540	75 000	825 000		1 521 540
CENTRE SOCIAL DU CREUX	47 935	850 000	750 000		1 647 935
ECOLE DU CHATELARD	157 730	1 650 000	410 000		2 217 730
ACCESSIBILITE PERSONNE MOBILITE REDUITE	143 879	50 000	150 000		343 879
ABORDS NORD DE NOVACIERIES		125 000	54 000	30 000	209 000
MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT	1 531 670	4 874 000	5 485 000	650 000	12 540 670

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

4 abstentions

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER

2 sans participation Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **de modifier** l'autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) n°1050 AMELIORATION DU CADRE DE VIE, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus, pour la période 2023 à 2026.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 19/03/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 25 mars 2024